



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE  
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT PASTORAL, DE LA PRODUCTION ET DES INDUSTRIES  
ANIMALES

DIRECTION DU SUIV DES RESSOURCES PASTORALES, DE L'ALIMENTATION ET DE LA  
GESTION DES RISQUES

Tel : 20 73 68 53 Fax : 20 73 62 54

N°14/2024

## Bulletin Pastoral 1<sup>ère</sup> décade de septembre 2024 5 Septembre 2024

Au cours de la première décade de septembre 2024, la situation pastorale est tout comme à la décade passée bonne dans son ensemble. Certaines graminées surtout en zone pastorale tendent vers la maturité. Les mouvements des animaux sont globalement internes et de faibles ampleurs.

Les termes de l'échange restent encore défavorables aux éleveurs.

### Introduction

La première décade de Septembre 2024 a été dans son ensemble marquée par l'enregistrement d'importantes précipitations ayant permis d'une part aux végétaux de poursuivre leur développement normal et d'autres parts l'écoulement de beaucoup de koris. Il a été observé en plus des inondations avec comme corollaires des dégâts matériels et des mortalités des animaux dans diverses localités du pays. Les parcours pastoraux sont globalement couverts par un tapis herbacé dense qui s'étend actuellement à perte de vue surtout en zone pastorale, composé des graminées et des légumineuses, bien développées au stade phénologique de grenaison voire maturation par endroits. L'importance des espèces envahissantes non ou peu appréciées a été notifiée aux niveaux de certaines aires de pâturage des animaux surtout dans la bande Sud du Pays.

L'alimentation des animaux est principalement assurée par le pâturage naturel. L'abreuvement des animaux est essentiellement effectué au niveau des points d'eau de surface. Les livraisons et la vente à prix modéré du son de blé continue au niveau des certaines localités dans quelques régions notamment Diffa, Dosso, Tillabéri et Zinder.

Dans l'ensemble, l'état d'embonpoint des animaux continue d'être amélioré. Toutefois, les termes de l'échange restent encore en défaveur de l'éleveur.

### I. Pâturage

La situation du pâturage est marquée dans son ensemble par la poursuite du développement végétatif des herbacés dans les parcours pastoraux. Les espèces vivaces telles que *Panicum turgidum*, *Leptadenia Pyrotechnica* et les pâturages aériens (ligneux) ont eu un important développement végétatif avec une bonne production des fourrages. Dans l'ensemble, les pâturages verts des herbacés et des ligneux sont disponibles et accessibles à toutes les catégories d'animaux. Du point de vue recouvrement du tapis herbacé, on distingue des zones denses, moyennement dense et des zones où la densité est faible selon les zones sur l'ensemble du Pays. Toutefois, cette année est exceptionnelle dans la zone pastorale le pâturage est abondant et diversifié avec une dominance de *Cenchrus biflorus* déjà au stade de maturité dans bon nombre de localités. Par exemple, dans la région d'Agadez,

le recouvrement du sol par des herbacés varie de 70 à 80% en zone Air et de 90 à 95% en zone pastorale dans le département de Tchirozerine. Il est de 70 % voire plus à Ingal. Cependant, dans la région de Tillabéri, il existe des grandes étendues de terre où le pâturage est inexistant dû à un phénomène de lessivage de terre dans la commune de Sanam (zone allant de Gujiryra au Nord de Sanam jusqu'à Bellehé) et aussi dans les départements de Banibangou, Torodi, Filingué, Balléyara et Téra et dans les enclaves pastorales de la région de Niamey qui ont un recouvrement au sol des herbacées est d'environ 20 à 25% :



Photos 1 et 2 : Etat des pâturages au niveau de la bande Est de Bermo (région de Maradi).

Certains espaces pastoraux sont aussi inondés suite aux importantes pluies enregistrées pour la période allant du fin Août à la première décade de septembre 2024. Il s'agit principalement pour la région de Tillabéri, des enclaves de Sanam, Soubéra, Ehazan, Dangna Soudji, Dangna Gagéré dans la commune de Sanam et zones des bas-fonds du département d'Abala et plusieurs espaces dans le Dallol du département de Balleyara et dans la région de Maradi, Les écoulements d'eau en provenance de Belbedji et Aderbissinet sont en train d'inonder une bonne partie des bas-fonds des communes de Gadabedji, SoliTagris et Roubou et descendent vers l'ouest en destination de Azaghor, Dakoro et une partie de Bermo (Dly). Dans la région de Tahoua, le taux de recouvrement des encaves pastorales est faible.



Photo 3 : ruissellement des eaux de Akadaney à Amoulass/Maradi

## II. Complémentation alimentaire

La complémentation des animaux ne se fait qu'au niveau des élevages sédentaires pour les laitières, les animaux malades et dans des milieux d'emboche avec des sous-produits agro-industriels (son de blé, tourteaux, etc.). Les prix des aliments pour bétail sont de plus en plus en baisse sur les marchés locaux et la demande est réduite avec la disponibilité du pâturage vert sur les parcours pastoraux. Les livraisons et la vente à prix modéré du son de blé et de la Luzerne enrichie au maïs se poursuivent au niveau des certaines localités dans quelques régions notamment Diffa, Dosso, Tillabéri et Zinder. Cependant, il a été notifié des cas d'inondation des magasins contenant du son de blé destiné à la vente à prix modéré. Il s'agit des cas de Sanam (région de Tillabéri), de Damagaram Takaya (région de Zinder) et de Dioundiou (région de Dosso).

## III. Abreuvement des animaux

Tout comme à la décade passée, l'abreuvement des animaux est assuré essentiellement par les eaux de surface sans difficultés au niveau des points d'eaux de surface qui sont pour la plupart complètement remplis et même en débordement pour certains.



Photo 4 : Etat de remplissage d'un bras de la Komadougou Yobé (Commune urbaine de Diffa).

## IV. Mouvements et concentration des animaux

Tout comme à la décade précédente, les mouvements des animaux sont timides et de faibles ampleurs en dehors de la remontée des troupeaux vers la zone pastorale pour les terres salées.

**Agadez** : globalement, les mouvements sont inter et intra communaux dans la région. Les concentrations d'animaux s'observent sur les plaines et les plateaux non inondables du département d'Ingall.



Photo 5 : Troupeaux en mouvement dans la bande Sud du département d'Ingall (région d'Agadez).

Dans le département d'Aderbissinat, il a été signalé la présence massive des éleveurs avec leurs troupeaux en provenance des communes de Tessaoua, Ingall, Abalak, Tanout, Belbedji, Tamaya et Gadabedji et qui se sont installés dans les bandes Sud, Ouest et Est du département.

**Diffa** : Les mouvements des éleveurs transhumants sont constatés dans les zones agro-pastorales et pastorales de la région et les éleveurs locaux restent stabiliser au niveau de leur terroir d'attache.

**Dosso** : Le mouvement des animaux est stable pour le moment.

Les animaux sont concentrés dans les aires de pâturage PK10, les forêts classées du département de Gaya, les plateaux, le parc du W (département de Falmey), la partie Nord-Est du Département de Loga, sur les plateaux de Zigu et Fakara et aux alentours des puits pastoraux (dans le département de Boboye). Le cheptel transhumant est concentré dans les enclaves de Makéra, Samguegué, Kolmey, Dodoria, Gatchika et les jachères (Doutchi).

**Maradi** : *En zone pastorale*, il a été constaté une stabilité de la remontée des éleveurs de la zone agricole vers la zone pastorale mais aussi la poursuite de la remontée des éleveurs de Bermo vers Ingall à la recherche des terres salées

La concentration est plus forte dans les zones pourvues en pâturage et au tour des points d'eau.

*En zone agricole*, le mouvement des animaux est essentiellement interne.

**Niamey** : les mouvements des animaux sont stables et la plupart des troupeaux de la région se retrouvent dans la région de Tillabéri (Hamdallaye, Say, Kollo, Ouallam, Torodi).

**Tahoua** : Le mouvement des animaux est caractérisé par le nomadisme et une remontée vers la zone d'Ingall.

**Tillabéri** : Le mouvement des animaux demeure interne et de faible amplitude. Les éleveurs sont plus concentrés dans la zone agricole au détriment de la zone pastorale pour raison de sécurité.

**Zinder** : Les mouvements des éleveurs sont insignifiants et les zones de concentration des animaux sont localisées partout en zone pastorale de la région autour des points d'eau de surface. Il est aussi à noter toujours la présence massive des troupeaux de bovins étrangers dans le département de Gouré notamment dans les communes de Gouré, Guidiquir et Bouné.

## V. Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux s'est beaucoup amélioré dans l'ensemble chez toutes les espèces. Il évolue de passable à bon suivant les zones.



Photo 6 : Etat d'embonpoint des ovins dans la zone d'Ebagué/Abalak (région de Tahoua).



**Photo 7** : Etat d'embonpoint des bovins en zone pastorale /Région de Maradi.

## VI. Termes de l'échange

Au cours de la première décennie de septembre 2024, les termes d'échange sont globalement en défaveurs des éleveurs.

## VII : Phénomènes exceptionnels

Au cours de la première décennie de septembre, il a été enregistré un certains nombres de phénomènes exceptionnels. Les détails par région sont les suivants :

**Diffa**: L'effondrement de 1740 maisons et enregistrement de beaucoup de mortalités des animaux suite à des fortes pluies dans le département de Goudoumaria.

**Maradi** : Une grande inondation d'une bonne partie des bas-fonds des communes de Gadabedji, soli et Roumbou et en direction de Azaghor et Dakoro en zone pastorale avec des risques de pertes du pâturage suite à des ruissellements des eaux en provenance d'Aderbissinat et Belbedji.

**Tahoua** : Inondation de 6 localités dans le département de Tassara à savoir : Loubérat, Aghazarmakaran, Imazaran, Tiziguaret, Amassara et Aouguissis. Par manque de voie d'accès la mission d'investigation n'a pas eu lieu pour le moment.

**Tillabéri** :Vol à mains armées de 125 têtes de bovins, 86 têtes d'ovins et 158 têtes de caprins dans la commune de Bankilaré.

**Zinder** : dégâts d'inondations sur les parcours et mortalités importantes des petits ruminants dans plusieurs localités de la région suite aux fortes pluies enregistrées. Le bilan provisoire de la mortalité des petits ruminants est de : Damagaram Takaya 72 têtes, Mazamni 317 têtes et Guidimouni 64 têtes..



**Photo 8** : animaux morts dans le département de Belbedji (région de Zinder).

## Conclusion

La situation pastorale s'est beaucoup améliorée par rapport à la décennie précédente. Les pâturages verts des herbacés et des ligneux sont disponibles et accessibles à toutes les catégories d'animaux. Les situations des points d'eau d'abreuvement, et de l'embonpoint des animaux se sont aussi améliorées. Les termes de l'échange sont encore en défaveurs des éleveurs. Il a été en plus constaté des pertes d'animaux suite aux importantes précipitations enregistrées dans certaines régions du pays.

**Source : Rapports décennaires des régions**  
**Réalisation : DSRP/A/GR**  
**Validation : DGDP/P/IA**